

NOTE SUR LES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

**ACTIVITES EVENEMENTIELLES, DE CONGRES ET D'EXPOSITIONS
CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

ANNEE 2021

Le contrat de Délégation de Service Public (DSP) des activités évènementielles, de congrès et d'expositions, d'une durée de 25 ans, a été signé le 2 octobre 2018, avec un groupement dont la société RMSIEC est le mandataire.

Conformément au contrat de concession, la société de projet RMSIEC a pris en charge la DSP des Activités Évènementielles, de Congrès et d'Expositions. Reims Events a repris l'exploitation du Centre des Congrès et du Parc des Expositions depuis le 1^{er} janvier 2019.

En raison des restrictions sanitaires, l'activité de Reims Events a été quasiment à l'arrêt au cours du 1^{er} semestre 2021 au regard du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Puis, selon le type d'évènements, les jauges permises et le respect des mesures barrières, les activités ont repris progressivement mais de nombreux salons ont dû être reportés en 2022.

L'exploitant a assuré une continuité de service public.

La livraison de la Grande salle évènementielle, initialement prévue le 15 octobre 2021, a également été reportée en début d'année 2022.

Sur l'année 2021, le parc des expositions a accueilli 17 manifestations pour un chiffre d'affaires de 1,8 million €. Le Centre des congrès a accueilli 32 manifestations pour un chiffre d'affaires de 991 000 €.

Le chiffre d'affaires total est en baisse de 58,6 % par rapport à 2019, dernière année d'activité pleine. Ces évènements ont engendré la réservation de 951 nuitées.

Reims Events a organisé trois manifestations : Habitat & Jardin, le Salon des vins et Game'in Reims.

Le mandataire RMSIEC a perçu par la Ville, en 2021, une subvention d'équipement de 2 500 000 € pour le Parc des Expositions. Le procès-verbal de constatation de conformité des travaux de modernisation du Parc des Expositions a été signé par les deux parties le 19 octobre 2021. Le mandataire a perçu également une subvention forfaitaire d'exploitation de 1 985 309 € pour l'année 2021.

En ce qui concerne le compte de résultat de Reims Events, le chiffre d'affaires s'élève à 2 822 569 €, soit une augmentation de 29,24 % par rapport à 2020, avec un bénéfice net de 223 645 €.